

FICHE ACTION

DEVELOPPER LE PING LOISIR

Pourquoi ?

C'est un fait avéré, le nombre de pongistes compétiteurs diminue peu à peu, et le développement de nos clubs passe nécessairement par un meilleur accueil du public « loisir ». On estime en effet que 3 à 4 millions de personnes jouent au ping-pong en France de manière plus ou moins occasionnelle et c'est donc une formidable perspective de développement pour nos clubs.

La pratique du ping loisir chez les séniors est notamment actuellement en pleine expansion : 22% d'augmentation du nombre de licences promotionnelles vétérans sur les 3 dernières saisons en AURA.

A noter que le développement des féminines passe également par le développement du ping loisir, les filles étant globalement moins intéressées par la compétition que les garçons.

Quand ?

Il faut bien sûr nécessairement avoir des créneaux ouverts au public Loisir, mais ils pourront éventuellement être couplés avec des créneaux d'entraînement pour les compétiteurs si le nombre de tables disponibles est suffisant.

Pour les loisirs jeunes, le mercredi après-midi ou le samedi matin sont particulièrement indiqués. Pour les loisirs adultes, le créneau 18H-19H30 semble opportun. Nous vous conseillons si possible d'éviter celui de 20H à 22H qu'il vaut mieux réserver aux compétiteurs adultes mordus.

Comment attirer du monde ?

Communiquer est le maître-mot : articles dans la presse locale, site internet et page facebook du club, campagne d'affichage dans les commerces, les entreprises, les lieux publics...

Différents événements pourront également être organisés : opérations de parrainage (les licenciés cherchent à faire venir des non-licenciés), journée portes ouvertes (voir fiche-action spécifique), soirées « On va sortir » (voir le site du même nom), tournoi des familles...

Qui encadre ?

L'encadrement d'une section loisir ne nécessite pas de réelles compétences techniques et le suivi de la nouvelle formation d'Initiateur de Club (formation sur 2 jours) peut amplement suffire. L'essentiel est d'être un bon animateur et d'avoir un bon contact afin d'instaurer de la convivialité et de la bonne humeur !

Comment s'y prendre ?

Arriver à fidéliser le public loisir n'est pas toujours facile, et il faut être capable pour cela de répondre aux différentes attentes :

- Les femmes veulent souvent se dépenser physiquement et bénéficier de conseils techniques,
- les hommes ont tendance à apprécier davantage les situations de confrontation et la bonne vieille montée-descente ou d'autres formules pour varier les plaisirs !
- le jeu en double plaît quant à lui beaucoup aux « anciens » de par son côté convivial.

Nous avons sans doute encore trop tendance à inciter rapidement les pratiquants loisirs à faire de la compétition (souvent pour combler une équipe incomplète !). Certains y viendront peut-être, mais ne les brusquons pas et respectons les envies de chacun !

Quelles sont les aides de la Ligue ?

Une aide financière peut être accordée par la Ligue si la création ou le développement d'une section loisir débouche sur une augmentation significative du nombre de licenciés. Le montant de cette aide est défini au cas par cas et fait l'objet d'une convention d'objectifs sur 1 ou 2 ans entre la Ligue et le club.

Ce soutien concerne tous les clubs, même les petits ! Par exemple, un club d'une trentaine de licenciés qui souhaite créer une section loisir qui amènera une dizaine de licences promotionnelles supplémentaires peut très bien percevoir une petite aide de la Ligue.

Une aide ponctuelle de 200€ est également prévue pour les clubs qui créent un nouveau lieu de pratique si cette ouverture de salle leur apporte au moins 10 nouveaux licenciés.

Demandez vos fiches actions auprès de Ligue

AURA : contact@laura-tt.fr

En savoir + : www.lauratt.fr

Référent Ligue : Laurent LOUVEL

l.louvel@laura-tt.fr 06.61.87.97.28